

# ENTRETIEN. Gérald Darmanin veut plus d'agents « au contact de la population »... sans nouvel impôt

Gérald Darmanin, ministre de l'action et des comptes publics. | ARCHIVES OUEST-FRANCE / DANIEL FOURAY

Propos recueillis par Stéphane VERNAY. Modifié le 22/06/2019 à 07h15 Publié le 22/06/2019 à 07h00

Le mouvement de « déconcentration » des services de l'État souhaitée par le président de la République commence, et c'est Gérald Darmanin, le ministre de l'Action et des comptes publics, qui est à la manœuvre. Transferts de fonctionnaires de la capitale vers les territoires, réorganisation du Trésor public en milieu rural, nouvelles recettes pour les collectivités territoriales... Il a ouvert plusieurs dossiers cette semaine, qu'il détaille pour Ouest-France.

Le ministre de l'Action et des comptes publics [Gérald Darmanin](#) a annoncé, ce jeudi 20 juin, que son ministère et celui des Armées allaient repositionner près de 4 000 agents de la fonction publique en régions d'ici la fin du quinquennat. D'autres ministères devront se fixer le même objectif.

Celui de Gérald Darmanin entend s'appuyer sur la réforme de la fiscalité ([suppression de la taxe d'habitation](#), [prélèvement de l'impôt à la source](#), [fin de la déclaration d'impôts...](#)) pour [revoir l'organisation du Trésor public dans les territoires](#), avec de possibles transferts de services dans de nouvelles structures (Maisons France service, mairies...) en concertation avec les élus locaux et la population. Un appel d'offres a notamment été lancé pour que La Poste ou les buralistes puissent percevoir les paiements en liquide à la place des Trésoreries.

Gérald Darmanin conduit en parallèle les négociations avec les représentants des grandes associations d'élus pour trouver un accord sur la compensation de la suppression de la taxe d'habitation, communes et départements en touchant chacune une quote-part. Mais toujours [sans créer de nouveaux impôts](#). Le ministre détaille ces projets à *Ouest-France*.

**Vous avez annoncé jeudi que 4 000 agents de la fonction publique seraient envoyés en province. Combien de votre ministère ?**

**Gérald Darmanin :** Nous estimons que 2 500 à 3 000 agents de la direction générale des finances publiques en région parisienne pourraient aller travailler dans des chefs-lieux de cantons ou des sous-préfectures, pour renforcer les territoires ruraux et périurbains. Le Premier ministre a demandé à tous les ministères de faire le même travail. Nous nous donnons trois ans pour mettre en place les formations, faire un accompagnement salarial, organiser le regroupement des conjoints... Il y aura un gros accompagnement et les choses se feront sur la base du volontariat avec les agents.

**Vous allez renvoyer des fonctionnaires dans les territoires alors que vous allez y fermer des trésoreries ?**

Nous ne fermerons aucune trésorerie au 1<sup>er</sup> janvier prochain.

### **Au 1er janvier 2020, non, mais d'ici la fin du quinquennat, en 2022 ?**

C'est le résultat de la concertation que nous lançons avec les élus qui nous le dira. Nous proposons de remettre des agents au contact de la population, à raison de 30 % de lieux de service public en plus, notamment dans les communes les plus rurales.

Nous proposons que d'ici la fin du quinquennat, les services des impôts soient présents dans 2 600 communes, contre 1 900 aujourd'hui, soit 700 de plus, en installant nos agents dans des Maisons France services, dans des trésoreries, dans des mairies, voire dans des bus administratifs itinérants à la demande des élus. Transférer la trésorerie dans une nouvelle structure de service public, ce n'est pas la fermer. Le service va rester. On va même le développer.

### **Comment ?**

Grâce aux réformes en cours. Supprimer la taxe d'habitation, c'est supprimer les nombreux contentieux et les demandes de la population qui vont avec. Même chose pour la suppression de la déclaration de revenus, prévue pour un tiers des contribuables (13 millions de foyers) dès l'an prochain, ou la mise en place du prélèvement à la source qui, tout le monde le sait, simplifie considérablement les rapports entre les agents et les citoyens.

Et nous avons lancé un appel d'offres pour confier les paiements d'amendes et d'impôts en argent liquide soit à La Poste, soit aux buralistes. Leurs amplitudes horaires sont plus grandes que celles de nos trésoreries, ils sont notamment ouverts le samedi matin, les contribuables vont y gagner. Et nos agents auront moins de tâches répétitives à faire, donc plus de temps à consacrer à du conseil à la population et aux collectivités locales.

"La suppression de la taxe d'habitation vise d'abord à redonner du pouvoir d'achat à nos concitoyens. C'est 17 milliards d'euros d'impôts en moins, du jamais vu dans l'histoire de la République" | ARCHIVES OUEST-FRANCE / DANIEL FOURAY

### **Concernant les collectivités, comment compenserez-vous leurs pertes de recettes liées à la suppression de la taxe d'habitation ?**

La suppression de la taxe d'habitation vise d'abord à redonner du pouvoir d'achat à nos concitoyens. C'est 17 milliards d'euros d'impôts en moins, en moyenne 723 € par foyer fiscal et par an, du jamais vu dans l'histoire de la République. Les pertes pour les collectivités seront compensées à l'euro près par l'État, mais cela ne doit en aucun cas se faire en créant de nouveaux impôts ou en augmentant d'autres pour le citoyen.

Nous proposons que la partie de la taxe foncière actuellement prélevée au profit du département soit donnée à la commune et de financer les départements en leur versant une part de la TVA nationale, comme on l'a fait pour les régions précédemment.

### **Sauf que les départements voudraient conserver la maîtrise d'un impôt, non ?**

Ils préféreraient garder un pouvoir de taux, c'est vrai, mais la TVA est un impôt plus dynamique pour eux. Ils ont les droits de mutation, c'est-à-dire les « frais de notaires », qu'ils vont conserver, et ce que nous leur proposons est plus juste que la taxe foncière, dont le produit est plus faible dans les

départements les plus pauvres, alors que c'est justement dans ces départements où les dépenses sociales sont les plus fortes.

La TVA, elle, augmente chaque année, au rythme de l'activité économique du pays. Et, encore une fois, la compensation ne se fera pas sur le dos du contribuable. C'est notre ligne rouge. Pas d'augmentation d'impôts.

### **Comment comptez-vous équilibrer le budget de l'État dans ces conditions ?**

D'abord, toutes les réformes lancées ou en cours - sur les contrats aidés, le logement, la SNCF, l'audiovisuel public, l'assurance chômage... - nous permettent de réaliser d'importantes économies budgétaires. Ensuite, la baisse des impôts stimule la relance économique, qui génère elle-même plus de recettes pour l'État.

La suppression de l'ISF, le prélèvement forfaitaire unique, la baisse des impôts sur les sociétés, la transformation du CICE en allègements de charges, ont créé de la confiance et plus d'investissement public comme privé. Chacun a vu que le chômage, le déficit et les impôts baissent.

### **Les objectifs que vous vous étiez fixés en début de quinquennat seront tenus ?**

Les discussions autour du budget 2020 ont commencé. Vous verrez que nous serons proches des 2 % de déficit l'an prochain - chiffre qui n'a pas été atteint depuis quasiment 20 ans ! - tout en continuant à baisser fortement les impôts et à attirer des investisseurs.

Notre économie est saine et solide, ce qui nous permet aussi de bénéficier de taux d'intérêt très bas, de l'ordre de 0,11 %. L'Italie, elle, est obligée d'emprunter à un taux de 2,42 %. Si ce taux nous était appliqué, cela nous coûterait à terme 10 milliards de plus par an...